

L'état ci-dessus indique clairement pour quelles fins la dette de la province a été créée.

Il est établi par l'état du passif et de l'actif de la province au 30 juin 1897, préparé par les officiers du Trésor, et dont le Premier ministre vient de nous faire part par son discours sur le budget, que le total de la dette consolidée au 30 juin 1897, était de..... \$ 34,196,654 08

Que le total du passif, à la même date, était de.....	37,344,310 81
Contre ce passif nous avons un actif de.....	11,852,652 65

Déduction faite de cet actif, la dette nette, au 30 juin 1897, était de.....	25,491,658 16
--	---------------

L'estimation du service des intérêts sur la dette est porté pour l'année prochaine, à une somme d'au-delà \$1,600,000.00. Le revenu sur lequel nous pouvons compter en moyenne est de 4,000,000.00, et quelquefois moins. Déduction faite de ce 1,600,000.00 destiné à couvrir le service des intérêts, il ne reste qu'une somme relativement minime de \$2,400,000 pour l'administration des différents services publics

L'année dernière, les recettes n'ont été que de \$3,877,466.22, les dépenses ordinaires et extraordinaires, sans inclure ce qui a été payé sur les subventions aux chemins de fer, ont été de \$4,862,282.70, le montant de subventions payées a été de \$1,350,830.23 et pour achat de propriétés \$30,000 ; ce qui élève à \$2,361,291.49 la somme dépensée en plus que nos recettes. Pour obtenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, il faut donc de toute nécessité que la dépense s'élève au même chiffre que celui de notre revenu, lequel comme je l'ai déjà dit, n'excède pas en moyenne la somme de 4,000,000. Ainsi, toute dépense au-delà de ce chiffre contribue à augmenter la dette et à accroître proportionnellement le service des intérêts.

Ce qui est de nature à aggraver la position qui nous est faite, c'est que par une législation pendant les deux dernières sessions nos prédécesseurs ont aboli certaines taxes qui enlèvent au trésor une somme de revenu de \$303,000 dont ces messieurs ont eu la jouissance, de 1893 à 1897, en outre d'une réduction de \$66,500 d'intérêt sur le montant qui nous est dû par le Pacifique Canadien, le produit de la vente du chemin de fer du Nord, ces deux sommes réunies formant un total de \$369,500, sur lesquels nous ne pouvons plus compter.

Bien étrange politique de la part de nos prédécesseurs que celle d'enlever des taxes au moment où la dette se trouve énormément augmentée et que les dépenses sont considérablement accrues.

Or si ces taxes étaient nécessaires en 1892, elles doivent l'être encore plus aujourd'hui, vu que la position est plus défavorable qu'à cette date, ce qui est facile à prouver par les quelques chiffres suivants :

La dette consolidée qui était au 30 juin 1892 de.....	\$ 25,175,320 01
Était, au 30 juin 1897, de.....	34,196,654 08

C'est une augmentation, en cinq ans de.....	9,021,334 07
Les dépenses ordinaires qui étaient en 1891 de.....	4,095,520 45
Et que nos prédécesseurs trouvaient trop onéreuses pour la province sous le régime libéral, avaient atteint, le 30 juin 1897, l'énorme somme de.....	4,685,966 22